**  
ANNONCE : Project Officer**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Titre d'emploi:** | | Project Officer | | |
| **Direction:** | | Programme | **Groupe:** |  |
| **Rapports à :** | | Coordonnateur de projet | **Étape:** |  |
| **Emplacement:** | | Nord Kivu – Lubero (01), Goma (01)  Ituri – Irumu (01), Bunia (02) | | |
| **Collaborateurs directs** | | Superviseurs de projets, personnel technique de terrain (travailleurs sociaux - éducation et protection). | | |
| **Fonction du poste** | | | | |
| **Aperçu du rôle :** | Le/La chargé(e) de projet dynamique et expérimenté(e) sélectionné(e) jouera un rôle essentiel dans la mise en œuvre du projet ActionAid visant à répondre aux besoins en matière d'éducation, de protection et de lutte contre les violences basées sur le genre, et à réduire l'insécurité alimentaire dans les zones touchées par les crises. Il/Elle soutiendra la planification, la coordination et le suivi des activités du projet, mobilisera les parties prenantes et établira des partenariats pour garantir une mise en œuvre efficace et intégrée du projet dans les domaines de l'éducation en situation d'urgence, de la protection de l'enfance et de la protection générale (y compris la lutte antimines et les restes explosifs de guerre (REG). | | | |

**Principales responsabilités**

*Développement de programmes*

* Veiller à ce que les approches participatives en matière de protection et de communauté soient incluses dans les stratégies et les plans d’opérations du pays.
* Créer et former des groupes de femmes sur la surveillance des problèmes de VBG, l’identification des femmes et des filles à risque et l’utilisation des canaux de signalement appropriés.
* Travailler avec des observateurs de protection pour identifier les problèmes de protection, les risques liés aux mines/REG et les stratégies d’atténuation dans les communautés touchées.
* Aider les contrôleurs de protection à réaliser des audits des risques de protection, y compris les risques liés aux REG, et à élaborer et mettre en œuvre des plans de protection en collaboration avec les parties prenantes concernées.
* Coordonner les activités d’éducation aux risques des mines (ERM) dans les écoles et les communautés, en garantissant des messages adaptés à l’âge et au genre et une intégration dans les structures scolaires et communautaires.
* Renforcer les capacités des enseignants grâce à une formation sur le programme du ministère de l’Éducation (MOE) ainsi que sur des sujets clés tels que l’éducation sensible aux conflits, la protection de l’enfance et l’éducation aux matières dangereuses (MRE).
* Aidez les écoles à créer et à soutenir des clubs d’enfants qui sensibilisent aux droits des enfants, à la consolidation de la paix et aux messages de sécurité contre les REG.
* Vulgariser les messages sur les engins non explosifs dans les écoles partenaires en collaboration avec les structures communautaires et les acteurs de la lutte antimines.
* Assurer la liaison avec les acteurs concernés de la lutte antimines et les organismes gouvernementaux afin de garantir le soutien aux survivants et l’orientation des personnes touchées par les REG, y compris l’assistance psychosociale et juridique.
* Soutenir les campagnes de planification et de sensibilisation communautaires qui réduisent les risques liés aux REG et encouragent les comportements sûrs, en particulier parmi les enfants et les populations déplacées.

*Suivi, évaluation, responsabilisation et apprentissage*

* Fournir des données désagrégées sur les populations concernées et leurs problèmes, rechercher, collecter et diffuser des informations pertinentes sur la protection et les bonnes pratiques pour améliorer la protection
* Maintenir une présence de protection par le biais de missions régulières sur le terrain et de rapports, en contactant directement les personnes concernées, les communautés d’accueil et les autorités locales.
* Soutenir le suivi post-distribution des fonds, des kits, des centres polyvalents et des écoles réhabilitées
* Assurer un suivi efficace des indicateurs en fonction des activités mises en œuvre
* Assurer des rapports et une documentation en temps opportun pour améliorer les relations et la responsabilité

*Gestion des ressources*

* Assurer la rentabilité dans la mise en œuvre des activités
* Soutien à la mise en œuvre de stratégies rentables pour assurer une utilisation optimale des ressources
* Soumettre des rapports de projet périodiques au coordinateur du projet
* Créer un environnement propice à un travail d'équipe efficace
* Fournir un soutien pour accroître la compréhension et l’appréciation des changements dans les accords de projet et les conseils aux parties prenantes de la communauté.

*Assurance*

* Assurer le strict respect des politiques d'ActionAid suivantes : Protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA), Sauvegarde, Protection de l'enfance, Achats, Dénonciation, Lutte contre la fraude, Plaintes et commentaires, Principes féministes transformateurs, Ne pas nuire et Principes humanitaires, Sûreté et sécurité du personnel.
* Assurer le strict respect des exigences et des politiques de subvention ECHO
* Adhésion aux protocoles de sécurité et de sûreté du personnel d'ActionAid DDC ActionAid DDC effectue des vérifications d'antécédents approfondies et approfondies dans le cadre du processus de recrutement.

*Interfaces critiques*

Le chargé de projet interagira avec les personnes suivantes :

* Planification et mise en œuvre du projet : directeur de pays, coordinateur de projet, spécialiste de l'éducation, assistants en éducation, spécialiste de la protection,
* Coordination et représentation sectorielles : autres ONG et agences des Nations Unies travaillant dans l’éducation et la protection dans la zone et les communautés bénéficiaires.

Les tâches et responsabilités décrites dans cette description de poste ne sont pas exhaustives et peuvent évoluer en fonction des besoins de l'organisation, des priorités du projet et du contexte. Le/la titulaire pourra être amené(e) à effectuer d'autres tâches relevant de son champ d'activité, selon les directives du chef de projet ou du directeur pays.

AAI RDC effectue des vérifications d’antécédents approfondies dans le cadre du processus de recrutement.

*Qualifications minimales et expérience professionnelle requises* :

* Au moins 3 années d'expérience pertinente dans un rôle similaire avec un diplôme en droit, psychologie, études humanitaires ou de développement ou dans un domaine connexe avec une bonne connaissance des conventions et traités humanitaires).
* Maîtrise de l'anglais et du français, à l'écrit comme à l'oral

Souhaitable compétences :

* Compétences souhaitables : i ) Engagement à aider les personnes relevant de la compétence du HCR et volonté de coopérer avec ses homologues ii) Bonnes capacités d'analyse, solides compétences interpersonnelles et de communication dans un contexte multiculturel iii) Expérience de travail avec des personnes relevant de la compétence du HCR souhaitable iv) La capacité à vivre et à travailler dans des conditions difficiles et dures des pays en développement est essentielle. v) Bonne compréhension du cycle de gestion de projet.
* Compétences informatiques de base (Ms Office – Word, Excel, Power Point, Outlook), rédaction de rapports, formation, engagement communautaire, suivi de programme.

Durée du contrat : 12 mois

AAI RDC souscrit au principe de l'égalité des chances et ne pratique aucune discrimination fondée sur l'origine ethnique, le sexe, la religion ou le handicap. Les candidatures féminines qualifiées sont encouragées.